

Francueil

BULLETIN MUNICIPAL **2021**



RÉCOMPENSES

Première fleur pour Francueil

C'est dans une configuration Covid 19, en visioconférence, que nous avons eu le plaisir de nous voir décerner notre première fleur du label Villes et Villages Fleuris. Pas de convivialité donc, mais de la joie quand même et une fierté légitime.

Accéder à la première Fleur, c'est obtenir une reconnaissance des efforts fournis, des années de travail autour de la gestion différenciée, des actions menées pour la biodiversité et c'est valoriser bien évidemment la volonté d'embellissement et de fleurissement de la commune. Le label constitue alors une reconnaissance de la qualité du travail effectué et un encouragement certain à continuer et intensifier les actions de la commune pour son cadre de vie. Le maire insiste sur le fait que le mérite en revient essentiellement au personnel communal, qu'il soit technique ou administratif, tout le monde s'y est mis. Les élus ont été persévérants et y ont mis les moyens nécessaires, nos agents, eux, y ont donné toute la mesure de leur passion et de leur compétence.

Cette première fleur n'est pas un aboutissement, elle doit nous pousser à faire encore plus et encore mieux.



Palmarès maisons fleuries 2020

- 1^{er} prix Monsieur MOUGNE AGOSTINELLI Jean Norbert
- 2^e prix Madame PICHOF JOCELYNE
- 3^e prix Madame VANDIER LOUISETTE
- 4^e prix Madame LONDAIS CLAUDINE
- 5^e prix ex-aequo Madame BESNIER Marie-Madeleine, Madame CHALER Sophie, Monsieur DAUPHIN Hervé, Madame LE CADRE Monique, Madame LEHOUX Magalie, Madame SEIGNOT Nicole, Madame ULMANN Madeleine

LA VIE MUNICIPALE

- Environnement p.2
- Édito p.3
- Finances 2021 p.4
- Tarifs p.5
- Histoire p.6
- Retour en images sur 2020 p.9
- Nos commerçants en vedette p.10
- Portrait : les élus se présentent p.11
- Travaux p.12
- Projets p.13
- Sécurité p.14
- Enfance/Jeunesse p.16
- Social p.18
- En bref p.19
- Culture p.20



LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Enfant/Loisirs p.21
- Loisirs/Paroisse p.22
- Sport p.24



INTERCOMMUNALITÉ

- CCBVC p.26
- Le Cher/Conseil en architecture p.27
- Tourisme p.28



LES DATES À RETENIR p.29



ÉTAT CIVIL p.31

Bulletin gratuit. Parution : AVRIL 2021
 Directeur de la publication : Pierre Ehlinger
 Photographies : Mairie, associations
 Conception : Projectil
 projectil@projectil-sogepress.fr - 02 47 20 40 00
 Tirage : 750 exemplaires

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.



www.francueil.fr



02 47 23 91 43

La solidarité pour faire face à la crise



Pierre EHLINGER
Maire de FRANCUEIL

Chères francueilloises, chers francueillois,

L'année que nous venons de vivre d'un point de vue climatique, politique, sanitaire et économique restera marquée dans l'Histoire. La Covid 19 nous a propulsé dans les confinements, et les couvre-feux, comme jamais depuis la dernière guerre mondiale, nos générations l'avaient vécu.

Nous sommes malheureusement toujours contraints, pour l'intérêt de tous, de porter quotidiennement le masque et de respecter les gestes barrières.

Beaucoup d'entre nous auront été bouleversés par ce virus dans leur vie quotidienne, mais aussi dans leur vie professionnelle. Je voudrais apporter tout mon soutien à nos amis restaurateurs, traiteurs, agriculteurs, aux animateurs des salles de sport, aux acteurs du monde de l'événementiel et de la culture ainsi que tous ceux qui auront été contraints de fermer leurs portes et vu leur activité réduite suite aux périodes de confinements imposées.

Je pense aussi à nos associations et à nos bénévoles qui ont vu depuis une bonne année, leur activité fortement diminuer.

C'est dans ce contexte que les élus de Francueil ont voulu garder le cap pour continuer la modernisation de notre commune et la rendre toujours plus agréable et accueillante.

Ce bulletin municipal est le premier de la mandature sortie des urnes en mars 2020. Avec mon équipe renouvelée, nous l'avons voulu plus clair et adapté à l'évolution naturelle des outils de communication. Cela a pris un peu de temps, mais j'espère qu'il vous apportera les informations que vous attendez. Nous attendons vos remarques, critiques et propositions pour l'améliorer.

2020 n'a pas été une année morte pour la commune, elle a tout de même permis de réaliser les études, les travaux et les diverses modifications de contrats dont il est fait état dans ce bulletin.

Il y a - nous en parlerons plus loin - l'obtention de la première fleur pour notre commune. C'est une grande satisfaction pour nous, mais aussi une récompense pour tous les efforts des équipes techniques et des petites mains des écoles qui ont fleuri nos bacs et parterres.

Mais, nous avons également des projets pour l'avenir, et notamment, si le financement est assuré, l'Aménagement de la zone humide et de l'étang de pêche. Dans ce même ordre d'idée, la création d'un jardin partagé dont la maîtrise d'œuvre est confiée aux élèves de notre école élémentaire est programmée et lancée depuis la fin février.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui m'ont apporté leur soutien pour le maintien de la classe, un moment menacée de fermeture. Restons vigilants, ce n'est peut-être qu'un coup d'essai.

Une importante réflexion est menée sur la poursuite de la redynamisation du centre-bourg, mais je souhaite pouvoir échanger préalablement avec vous sur ce sujet lors d'une réunion publique dès que cela sera possible à nouveau. Nous continuerons bien évidemment nos efforts pour les travaux de voirie, le fleurissement et le cadre de vie de notre commune.

Avec les inconvénients liés à la situation sanitaire, les logements du site « Juchepies » ont pris un gros retard. Les premiers locataires sont enfin arrivés, je leur souhaite une cordiale bienvenue, et j'espère les rencontrer au plus vite. J'ai aussi l'espoir que nous puissions à nouveau reprendre une vie normale en matière d'animations et de culture. C'est une grande tristesse de voir annuler les unes après les autres des manifestations indispensables à notre épanouissement et/ou à notre divertissement.

Comme vous le constatez quotidiennement, la communauté de communes prend d'année en année une importance accrue. Nous nous investissons totalement dans cette structure. Personnellement, j'en ai été élu Vice-président chargé des finances et du patrimoine intercommunal. Valérie Pavérani et Jean-François Lepage sont les deux autres conseillers communautaires, et la quasi-totalité de vos élus est active dans les différentes commissions intercommunales pour participer aux réalisations et projets dont nous dépendons tous notamment : le plan local d'urbanisme intercommunal, le ramassage et le traitement des ordures ménagères, l'eau et l'assainissement, l'économie et le tourisme ou encore la transition écologique. Espérons que, au cours de cette année 2021 nous puissions exercer notre action municipale dans des conditions moins perturbées que l'année écoulée, et que tous ensemble, nous nous retrouvions pour faire vivre Francueil, quelles que soient nos idées et nos exigences, dans l'harmonie et la courtoisie.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Suppression de la taxe d'habitation et financement des collectivités territoriales

La suppression de la Taxe d'Habitation est une bonne nouvelle pour le contribuable, en tout cas pour le moment.

En revanche, son remplacement par une compensation de l'État basée sur la Taxe du Foncier Bâti perçue actuellement par le département n'en est pas une pour les finances communales.

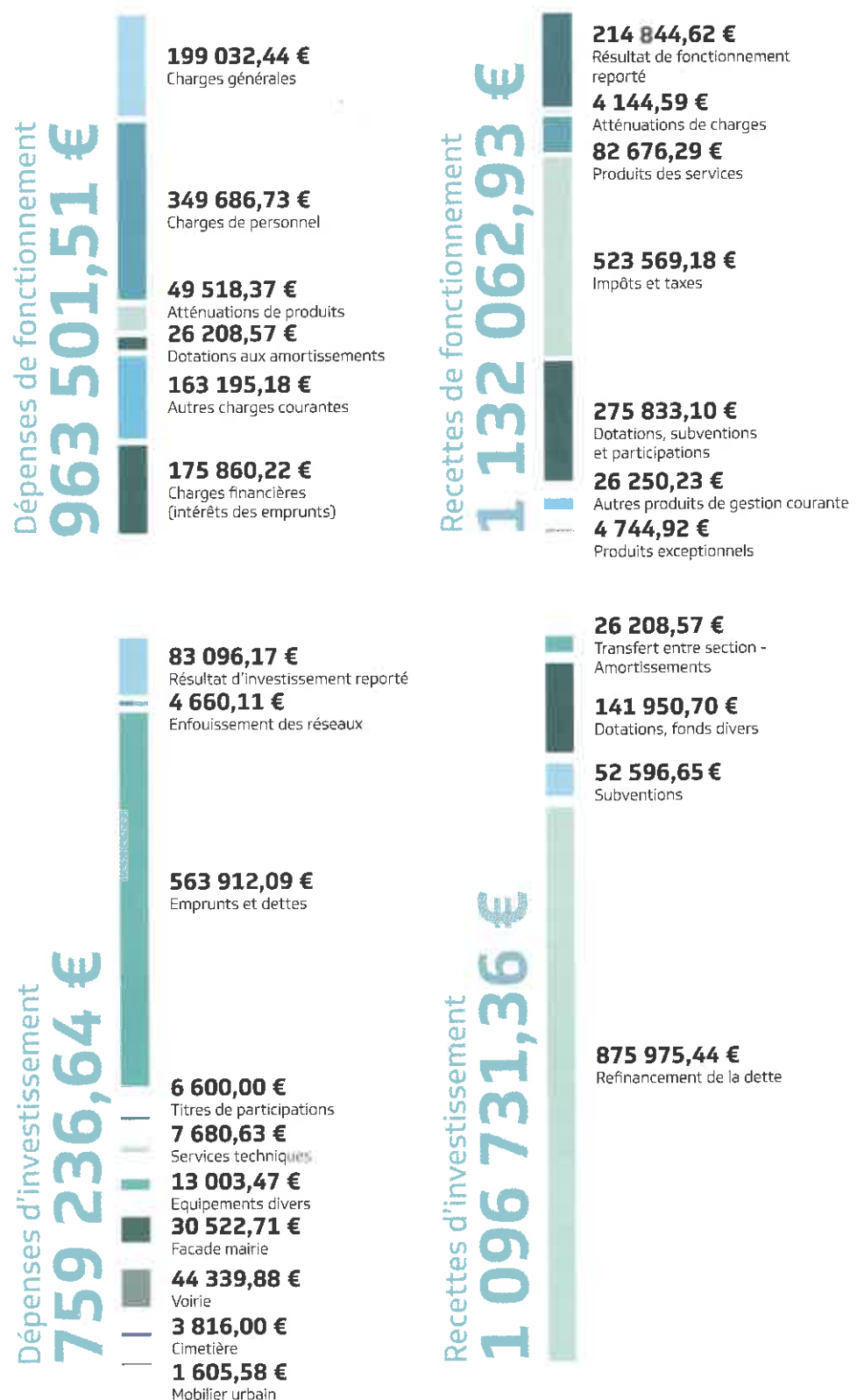
D'abord parce que toute dotation d'État est révisable dans le temps et donc laisse planer une incertitude. Ensuite, parce qu'elle est non évolutive et enlève par conséquent tout dynamisme à cette recette. Enfin, cela réduit encore la libre administration de la commune et renforce le pouvoir de l'État sur la gestion locale. Il faut cependant préciser que la totalité de cette taxe est compensée cette année.

La tentation d'augmenter les taxes foncières est évidente, mais nous ne le ferons pas, tant que cela sera possible.

Pour les autres recettes, nous maintenons la dotation de fonctionnement au niveau de 2020. Par contre, le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources versé par l'État, sous couvert de la communauté de communes, est en chute libre : moins 50 % en 2020 et incertitude pour 2021.

Les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir du fait d'un fléchage important sur les projets écologiques et sur les communes centres des établissements intercommunaux.

En ce qui concerne les dépenses, nous maintenons nos efforts pour contenir les dépenses de fonctionnement et trouver des économies à réaliser. Nous procédons aux investissements au fur et à mesure des possibilités financières dégagées notamment par le refinancement de notre dette et la révision du contrat d'assurance par exemple. Le refinancement de la dette permettra une diminution des annuités à rembourser de plus de 20 000 € par an et le contrat d'assurance, pour les mêmes prestations baisse de 7 000 €. ■



Tarifs communaux

» Location

salle polyvalente

Habitants Commune

soirée été *	.114 €
soirée hiver *	.135 €
journée été **	.238 €
journée hiver **	.280 €
WE été ***	.386 €
WE hiver ***	.458 €
jour sup été **	.101 €
jour sup hiver **	.122 €

Hors Commune

soirée été *	.158 €
soirée hiver *	.183 €
journée été **	.320 €
journée hiver **	.363 €
WE été ***	.468 €
WE hiver ***	.539 €
jour sup été **	.109 €
jour sup hiver **	.128 €

Commerçants

journée été **	.547 €
journée hiver **	.614 €

Pour tous

caution	1 200 €
---------	---------

* soirée : ou 1/2 journée = 5 heures

** journée : de 8 h à 8 h le lendemain

*** week-end : vendredi 18 h au lundi 8 h

» Concessions

Cimetière

15 ans (pour 2 m²)	.124 €
30 ans (pour 2 m²)	.258 €
50 ans (pour 2 m²)	.413 €

Columbarium

15 ans	.362 €
30 ans	.537 €



» Photocopies

A4 Noir et Blanc	.0,10 €
A4 Couleur	.0,20 €



» Cartes de pêche étang communal

Carte annuelle	.51 €
Carte journalière	.6 €

» Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2020-2021

Abonné

Abonnement annuel par famille	22,20 €
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	.0,41 €
forfait matin ⁽¹⁾ de 8 h 15 à 8 h 40	.0,41 €
forfait goûter ⁽²⁾ de 16 h 35 à 17 h 15	.1,31 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	.0,41 €
Petit déjeuner	.0,51 €
Frais par retard répété après 18 h 30	.5,00 €

⁽¹⁾ les enfants doivent arriver avant 8 h 30 - ⁽²⁾ le forfait du soir comprend le goûter

Occasionnel

1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	.0,57 €
forfait matin (1) de 8 h 15 à 8 h 40	.0,57 €
forfait goûter (2) de 16 h 35 à 17 h 15	.1,64 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	.0,57 €
Petit déjeuner	.0,51 €
Frais par retard répété après 18 h 30	.5,00 €

» Tarifs du restaurant scolaire - Année 2020-2021

	PRIMAIRE		MATERNELLE	
	par an	par mois	par an	par mois
Forfait 4 jours	525,00 €	52,50 €	495,00 €	49,50 €
Forfait 3 jours	394,00 €	39,40 €	371,30 €	37,13 €
Forfait 2 jours	263,00 €	26,30 €	247,50 €	24,75 €
Forfait 1 jour	131,50 €	13,15 €	124,00 €	12,40 €
Repas occasionnel	4,50 €	4,30 €		
Remboursement repas non pris (*)	2,70 €	2,55 €		
Forfait utilisation RS sans repas	155,00 €	15,50 €	124,00 €	12,40 €
Utilisation occasionnelle RS sans repas	1,80 €	1,59 €		
Frais de gestion pour retard et/ou impayé	5,00 €			
Repas occasionnel adulte	4,50 €			

(*) selon le règlement

Équipements nouveaux

» INFORMATIQUE

Le travail administratif de la mairie a vécu une révolution avec l'arrivée de l'informatique et l'interconnexion des services municipaux avec les prestations extérieures, département, communauté de commune et autres.

La conséquence est une demande de plus en plus forte de performance et la nécessité de devoir investir de temps en temps dans du matériel mis à jour. L'équipe municipale a vu et étudié depuis juillet dernier une poignée de prestataires spécialisés dans l'informatique de commune.

Depuis février, nos équipes travaillent sur du matériel neuf.

C'est la société FEPP qui a été choisie, d'une part sur sa proposition financière, et d'autre part, par son service auprès de nos employés municipaux. Courant du mois, ce sont trois postes à forte capacité, ainsi que des logiciels et un serveur de traitement de données qui ont été installés, avec des sauvegardes externes et une sécurité répondant aux normes actuelles.

En quelques chiffres

Depuis 1991, FEPP a développé des services informatiques pour répondre aux besoins des professionnels et des municipalités.
Serveur et systèmes d'exploitation : 4966 €
Postes et logiciels : 4 595 €
Poste technique : 1 414 €
Budget prévisionnel voté au conseil municipal : 13 860 €

» SCOLAIRE

La cantine scolaire a un nouveau lave-vaisselle et son adoucisseur ! Outil indispensable de la restauration pour les écoles de Francueil, la mairie a investi dans une nouvelle machine pour remplacer la précédente largement menée au bout de sa vie. Livrée et installée à la veille de la rentrée scolaire, elle fonctionne depuis à la grande joie de l'équipe d'encadrement de nos garnements.

En quelques chiffres

En quelques chiffres :
Machine à laver : 3 090 €
Adoucisseur professionnel : 1 984 €

Le nom des rues de Francueil

Photos et cartes postales :
M. Douard et M. Avenet



Deux espaces urbanisés et urbanisables dans les règlements actuellement en vigueur sont dotés de noms de rues : le Bourg et Coulommiers.

Ces zones sont délimitées par des panneaux d'agglomération réglementant, par exemple, la vitesse à moins de 50 km/h. Les voies communales et les voies départementales sont baptisées à l'intérieur de ces deux entités. (photos 1, 2 et 3)

Dans le reste de la commune, les « écarts », qu'ils soient en zone agricole, ou en zone naturelle, n'ont pas été dotés de noms de rues. Les textes actuels (SCOT, PLU...) n'autorisent pas leur urbanisation.

Afin de faciliter le repérage pour les secours et la messagerie, les hameaux portent le nom du lieu-dit et une numérotation « décimétrique » a été mise en place. (photo 4, 5 et 6)

La première plaque fut posée **Place de Verdun** (photo 7) : elle fut baptisée lors du Conseil municipal du 17 janvier 1970, en l'honneur des morts pour la France pour finaliser les travaux de réalisation de cette place.

En 1978, le Préfet relaie une demande du directeur départemental des Postes, visant à faciliter la distribution du courrier. Le Conseil municipal prend en compte cette demande. C'est finalement l'équipe renouvelée, élue en 1983, qui proposera des noms de rues aux riverains qui valideront ou feront d'autres propositions.



4



5



6



7



8



9

Dans les retours d'enquête, on retrouve assez souvent le souhait de conserver la trace des noms de lieux-dits, en particulier pour la rue de l'Europe où s'équilibraient les souhaits de Rousselière et de Montchamp : Le Conseil s'est tourné vers l'Europe, très prisée à cette époque. Déjà, les personnages ne faisaient pas l'unanimité. Sont restés :

- **Sylvain Cormier (photo 8)** : maire, qui légua sa fortune mobilière à la Commune en vue de forer un puits artésien pour amener l'eau dans le bourg (fontaine sur la place de l'église, qui porte son nom) et de doter une rosière.

- **Sylvain Chollet**, maire de 1878 à la guerre de 14-18, Conseiller d'Arrondissement.

- **Léopold Deschamps** : auteur du manuscrit « Histoire de Francueil », qu'il légua aux archives de la Commune. À la demande des musiciens du Conseil, **Richard Wagner** a supplanté la rue de Chèvre. **Rabelais**, plus local, a répondu au souhait de voir figurer un écrivain. En direction du parc du Château, se succèdent la rue de **Chenonceaux** et

la rue **George Sand** dont la grand-mère repose à proximité.

Les sollicitations concernant le souvenir de la dernière guerre ont mis à l'honneur **Jean Moulin** et le **Général de Gaulle (photo 9)**. On note aussi le **8 mai** et le **11 novembre**.

La « rue Chaude » a été soignée par le docteur voisin **Bretonneau. (photo 10)** Tout comme Chenonceaux, des directions ont été retenues : **Amboise (photos 11 et 12), Tours, Coudraies**. On a aussi tenu compte des édifices et spécialisations remarquables : Château d'eau, Ouldes, Vignes, Puits, ou des lieux-dits : **Moulin Neuf, Tremblères, Val Fleuri, Clos de la Bergerie**.

Enfin, les producteurs (et consommateurs) du produit local par excellence, et domiciliés dans cette rue, ont obtenu que **Saint-Vincent**, patron d'une des plus grandes fêtes locales, figure sur leurs adresses.

Suite à un retour d'enquête pour le 15 décembre 1985, le Conseil a statué le 27 du même mois. Le mandat municipal suivant s'est attaqué à Coulommiers.



10



11



12



Une proposition a été soumise aux riverains, tenant compte de la proximité du Château de Chenonceau (et de son histoire) et des particularités locales et lieux-dits. Impasses de **Cambalu**, des **Acacias** et de la **Ferme de Coulommiers** n'ont pas soulevé de remarques, tout comme les rues de la **Brévandière** et des **Gardes du Cher** ou la place **Claude Dupin**.

Claude Dupin est le grand-père de George Sand et l'impasse des Acacias permettait d'accéder aux bois d'acacias, si utiles aux vignerons pour leurs pieux de vignes. Les habitants, très attachés à leur lieu-dit, ont préféré une **Grand'rue de Coulommiers** à Thomas Boyer, le **Cher** a été préféré au Parc.

La rue du Vignoble est devenue rue des **Vignes du Bas Coulommiers** (puis Vignoble du Bas Coulommiers suite aux confusions d'adresses) et la rue des Gars n'a pas eu la faveur des riverains, ceux-ci préférant conserver leur lieu-dit de **Bruyères du Haut Coulommiers**.

La rue des Pêcheurs s'est transformée en **Rouée des Pêcheurs** pour rappeler son origine : la rouée (ou rouère) est, en tourangeau, un fossé d'écoulement du coteau vers la rivière. Dans les années 50, ce n'était qu'un sentier longeant un fossé et une haie. Ces nouvelles appellations ont été légalisées par Conseil municipal du 16 septembre 1993, avec des plaques vertes pour montrer le caractère rural par rapport au bourg (en bleu).

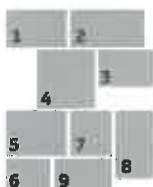
Suite à une délibération du 6 février 1996, la place Chatet (**photos 13, 14, 15 et 16**) fut inaugurée en même temps que le Café du Lion d'Or, à l'occasion du chapitre du bourgeonnement des Chevaliers de la Gourmandière. **Henry Chatet** fut maire et fondateur de la Cave coopérative comme le rappelle la plaque. Cette place permettait aux chevaux de souffler avant d'attaquer la côte lorsqu'ils transportaient la vendange à la cave. En 2001, la route menant au Defaix est devenue rue de la **Plante Verdier** (le lieu-dit).

Suivant la même logique, sont apparues les rues des **Épinettes** et du **Mardron** (création du lotissement), rues du **Moulin à Tan**, du **Feu** (dernières voies communales en agglo non baptisées), allée du **Trébuchet** et chemin de la **Quénarderie** (cheminements piétons).

La municipalité poursuit ces baptêmes au fur et à mesure des créations de nouvelles voies ou places :

- Place de **Juchepies** (le lieu-dit) que la Communauté de communes a accompagné de la crèche des P'tites Margottes (petites pies en Touraine),
- Impasse de **Grateloup**, pour la transformation du début de chemin rural en voie communale,
- Rue des 4 Cépages,
- Impasse du Vieux Pressoir,
- Allée du Maître de Chai.

Retour en images sur 2020



1 - Début des constructions aux Juchepies. **2** - Bal folk du 2 février 2020. **3** - Cérémonie du 8 Mai. **4** - Élections du 25/05/2020. **5** - Mairie été 2020. **6** - Acquisition d'un 2^e columbarium. **7** - Remplacement du 2^e tracteur. **8** - Installation Sapin. **9** - Décoration de Noël.



La municipalité a décidé de vous présenter à travers ces prochains numéros, les artisans et commerçants francueillois, acteurs économiques et dynamiques majeurs de notre commune. Il est toujours difficile de faire un choix plutôt qu'un autre, mais depuis l'antiquité nous mangeons du pain et il reste encore aujourd'hui l'élément de base de notre alimentation. C'est donc tout naturellement avec nos boulangers que nous commençons cette série sur nos commerçants.



La boulangerie Miniot, située au cœur de notre village

Anne-Sophie et Romaric Miniot ont ouvert leur commerce il y a déjà 8 ans, le 20 juin 2013 plus exactement. Le projet voit le jour en 2010 lorsqu'ils trouvent une annonce lancée par le précédent Maire de la Commune, Monsieur Béguin. À l'époque, Romaric travaille dans une boulangerie à Saint-Pierre où il a déjà acquis une belle expérience et Anne-Sophie est responsable d'une Parfumerie, le commercial, elle

connaît. Ils se décident donc tous deux à envoyer leur candidature qui est retenue.

Commencent alors les démarches administratives qui dureront trois ans ponctués par les demandes de devis, les rendez-vous pour les financements et les entrevues avec les élus de la Communauté de Commune de Bléré-Val de Cher.

Anne-Sophie et Romaric, quel est le secret de la réussite d'une boulangerie-pâtisserie ?

De la qualité, de la nouveauté, de la fraîcheur et toujours de l'innovation. Nous proposons une large gamme de pains, viennoiseries salées et sucrées, des chocolats au moment des fêtes de fin d'année ou aux fêtes Pascales ainsi que des pâtisseries toutes aussi gourmandes que colorées. Nous nous efforçons d'offrir des produits de saison et de qualité. De plus, depuis plus d'un an, nous avons également décidé de reprendre les activités postales suite à la fermeture du bureau de Poste afin de satisfaire au mieux la demande et les besoins des Francueillois. C'est un service de plus, très apprécié au quotidien.

Des regrets ?

Nous sommes ravis du choix que nous avons fait et nous ne regrettons absolument pas notre installation à Francueil. Dès le départ, les habitants nous ont encouragés et réservés un accueil chaleureux. Nous nous sommes attachés à eux très vite.

Depuis le confinement, ils ont fait face sans hésitation. Ils ont su s'adapter, chaque jour, au protocole sanitaire exigé et ont tout mis en œuvre pour continuer à être présents au quotidien et apporter le meilleur service possible à la population.

La crise sanitaire que nous traversons nous démontre, s'il en est besoin, la nécessité de maintenir les commerces de proximité. Ils sont un atout majeur pour maintenir le lien social dont nous avons particulièrement besoin en ce moment.

Nos boulangers sont disponibles, à l'écoute des besoins de leur clientèle et nous apprécions l'accueil et la convivialité qui y règnent. Nous ne pouvons que leur souhaiter une bonne continuation et une pleine réussite à Francueil. ■



De la qualité, de la nouveauté, de la fraîcheur et toujours de l'innovation

L'info en +

263

C'est le nombre quotidien moyen de baguettes

Le 20 juin débute l'aventure et au fil des années, ils se font connaître et fidélisent une clientèle locale. L'activité se développant, une équipe solide de 6 personnes est formée regroupant Romaric le gérant et boulanger, Corentin, pâtissier avec son apprenti Mathéo en 2^e année, et Nino apprenti boulanger en 2^e année. Anne-Sophie est à l'accueil et à la vente, accompagnée de Laetitia pour la seconder. Ils se sont engagés, depuis le début, dans une dynamique de formation de jeunes par l'apprentissage afin de valoriser leur métier et leur savoir-faire et c'est tout à leur honneur.



Patrick de Friberg

1^{er} adjoint

Patrick de Friberg et Véronique, son épouse, se sont installés à Francueil au printemps 2011. Après plusieurs années à l'étranger, dernièrement au Québec, Patrick a été séduit par le charme des villages tourangeaux et la douceur du climat.

Désireux de contribuer à la vie municipale, il participe aujourd'hui, auprès de Pierre Ehlinger et de son équipe, à la mise en chantier de projets d'envergure, qu'il s'agisse d'optimiser le fonctionnement de la commune (finance, assurances, informatique) ou d'aménager une « zone humide » (zone de l'étang) et d'apporter quelques évolutions à l'urbanisme du centre-ville, dont vous lirez les détails dans ce bulletin. Fonctionnaire, financier, dirigeant dans l'industrie, à 57 ans Patrick a acquis une expérience originale, transverse à des domaines d'activité très différents. Grand voyageur, il a sillonné le monde en tant que plongeur professionnel, sa deuxième passion. C'est ainsi qu'il a travaillé pour diverses ONG, visité les plus belles épaves sous-marines, mais aussi constaté les catastrophes écologiques que peut causer l'Homme à la nature. Patrick connaît aussi les rouages de l'administration, et cela explique la suite...

Retenez votre souffle, car le premier adjoint de notre commune est également écrivain. Auteur d'une trentaine de romans d'espionnage et de thrillers, il en a même fait son métier depuis une quinzaine d'années.

Son dernier livre *La doctrine Guerrassimov* est en librairie depuis le 20 mars. Son récit nous emporte dans une nouvelle guerre aussi contemporaine qu'asymétrique. Il semble que la Russie

emploie tous les moyens modernes de l'Internet et des médias sociaux pour intervenir dans les élections, contrôler la désinformation de manière à modeler les structures sociales... Seulement... il faudra lire ce nouveau titre pour comprendre que, si la Russie a ouvert la boîte de Pandore, des entreprises-États (les célèbres GAFAM) parfois aussi riches que les États-Nations disposent de moyens quasi illimités pour conquérir le monde et imposer leurs règles aux démocraties.

Patrick de Friberg pose cette question essentielle dans ce thriller haletant : que se passerait-il si demain de grandes organisations aussi puissantes qu'éloignées des valeurs et de l'éthique qui ont fondé nos démocraties, notre République, parvenaient à contourner les garde-fous législatifs ou constitutionnels pour prendre le pouvoir ? Et si ce futur inquiétant se conjugait déjà au présent ?

Un roman qui met au centre de sa réflexion un thème qui se pose clairement aujourd'hui et devrait inciter chacun à la vigilance. Penser le monde qui vient sans sombrer dans la collapsologie est aussi l'une des missions du Forum Changer d'Ère qui édite ce 31^e livre de Patrick de Friberg. Ce thème de la cyberguerre sera d'ailleurs au programme de la XIX^e édition le 15 septembre prochain.

Bonne lecture ! ■

L'info en +

Auteur

Patrick de Friberg

Editeur

Changer d'Ère

Date de parution

20/03/2021

Format

22 cm x 15 cm

Nombre de pages

286

De l'importance de la lecture à tous les âges...

L'habitude de la lecture se perd, pour des raisons connues et étudiées depuis son effondrement dans les années quatre-vingt.

Il y a quelques éléments qui rendent pourtant optimistes... La sortie de la série des Harry Potter a montré une explosion de la lecture chez les jeunes, avec près de 500 millions de livres vendus à une population jeune.

Les libraires racontent tous la fébrilité des hordes d'adolescents attendant l'arrivée des caisses de nouvelles parutions. Pour les plus grands, Musso, Levy, Nothomb, Sfar et toujours les aventures d'Arsène Lupin de Maurice Leblanc sont en tête des ventes.

De manière scientifique, il est prouvé que lire un livre de 100 pages équivaut à plusieurs séances de sport, le cerveau

étant un grand gourmand de calories... pour faire rêver, comprendre, apprendre et s'étonner.

À tout âge, la lecture c'est la maintenance du cerveau, l'augmentation de la mémoire, la pertinence de l'habitude d'analyse, le nécessaire apprentissage de la concentration et de la patience, le vocabulaire, la gestion du stress, le rêve, l'évasion... Dans ces temps où la connaissance est remise en cause, où le savoir fait face aux croyances, où le doute fécond de la science est contesté, nous avons installé dans le parc des relais livres et nos anciens continuent à proposer une bibliothèque bien fournie.

Lisons ! Faites lire ! Partagez vos découvertes et puis... Lancez-vous dans l'écriture, bien sûr, pour vous d'abord, vos proches et pourquoi pas, un jour, pour tous. ■



1
2
3

1 - Rue des Gardes du Cher. 2 - Rue des Vignes. 3 - Le mur de la Mairie.

Travaux voirie 2020

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour effectuer les travaux de voirie. La période de confinement total a été suivie par l'arrêt complet de tous les travaux prévus pendant cette période. L'empierrement des chemins n'a été réalisé que sur une partie du réseau par les Services techniques de la Commune, car la période de pluie a grandement freiné le travail, plus de 20 tonnes de pierre ont été utilisées. Malgré cela, de nombreux chantiers ont été menés à bien. Ces travaux ont été réalisés par le service voirie de la communauté de communes pour un montant de 29 029,64€.

Le bouchage des trous (nids de poule) sur les voies communales a pu être réalisé sur l'ensemble du réseau dès le mois de février avec de l'enrobé froid. Le mois de juin a enfin vu la reprise des travaux de voirie. Au cours de ce mois les prestations suivantes ont été réalisées : **Impasse de Grateloup** : curage des fossés, balayage avant les enrobés, enrobés chauds et compactage, **à Montifault, Le Temple, La Plante Verdier** : Réalisation de purges et déflachages, enrobés chauds et compactage, **Rue des**

Bruyères : mise en œuvre de diorite, compactage, réalisation d'un revêtement type PATA., **enfin réalisation du programme PATA sur les voies communales.**

La rue des Gardes du Cher a été rénoverée en totalité avec la pose de nouveaux caniveaux, réalisation de déflachage de la chaussée et mise en œuvre d'un revêtement final.

Le bouchage des trous (nids de poule) sur les voies communales avant les intempéries de l'hiver et la création d'un passage bateau rue Rabelais.

D'autres chantiers ont vu le jour dans la commune en 2020, réalisés par divers prestataires :

Rue de Vignes : fin des travaux commencés en 2019 avec la mise en œuvre de dioritique (7 cm) et d'enrobé chaud noir (5cm), **Impasse des Tremblères** : mise en place d'une évacuation d'eau pluviale d'une longueur de 52 ml avec pose d'un regard et de caniveaux béton, **Curage des fossés** :

Comme chaque année la commune a poursuivi son programme d'entretien des fossés. (Longueur totale des fossés communaux environ 45 km). ■

Bâtiments communaux bulletin 2020

La façade de la mairie a subi un ravalement complet ainsi que la reprise des joints entre les pierres pour lui donner une nouvelle jeunesse. Nous avons décidé d'y apposer la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le mur dans le prolongement de la mairie a lui aussi eu droit à sa cure de jouvence. Il a été entièrement piqueté et a reçu un enduit à la chaux, les chapeaux ont tous été remplacés. Une table à côté du city-stade a été installée pour le confort des parents et des enfants. Un petit rappel : Les plateaux des tables installées dans le square ne sont pas destinés à accueillir les feux de bois.

Le dégazage, la vidange et la neutralisation de la cuve à fioul de l'ancienne chaudière qui se trouvait enterrée dans la cour de l'école a eu lieu pendant les vacances scolaires d'été. Une classe supplémentaire a été octroyée par l'Éducation nationale ce qui a occasionné l'aménagement d'un nouveau local adapté à l'enseignement et la mise en place de 2 w.c. afin de respecter les normes et consignes sanitaires.

Nous avons également, au fur et à mesure de l'évolution des consignes sanitaires, aménagé les différentes structures afin de répondre aux contraintes imposées ce qui n'a pas été simple pour notre équipe technique à qui nous adressons un grand merci pour le travail réalisé. Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de continuer la mise en valeur du patrimoine de la commune, malgré les baisses drastiques des subventions de l'État. ■

PATRIMOINE

Les Chemins de randonnée Francueil 2021



La municipalité (élus, élu retraité et agents) a pour projet la création de deux sentiers pédestres en partenariat avec la CCBVC (communauté de commune Bléré-Val de Cher), de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

La commune de Francueil, comme la Touraine, se laisse admirer et les paysages qu'elle offre nous donnent l'embarras du choix tout comme son patrimoine riche et varié.

À l'écoute des habitants que nous avons rencontrés, nous

travaillons à un passage sécurisé vers le chemin de halage (CR 45) qui longe le Cher.

Le cheminement pourra se faire de plateaux en vallée, de vignes en forêts, de puits en châteaux. À l'ombre de ces derniers se révèle un territoire authentique avec ses petits manoirs, ses logis traditionnels en pierre blanche de tuffeaux, ses puits, ses loges de vignes. Chaque saison vous pourrez admirer notre belle nature révéler ses palettes de couleurs dans les vignes, les champs et les forêts.

Nous souhaitons vous apporter la possibilité de balades en famille, de parcours plus sportifs, de découvertes historiques sans oublier la nature avec notre étang et notre zone humide en pleine création et aménagement. Nous travaillons à la valorisation de notre territoire. Plusieurs rencontres ont eu lieu sur le terrain entre les différents acteurs pour vous proposer des parcours variés, sécurisés et bien balisés et entretenus. Ce travail va déboucher sur la création de deux plaquettes à l'effigie des sentiers de découverte en Touraine.

Nous reviendrons vers vous dès que les plaquettes seront éditées pour vous permettre d'en profiter. Ces brochures seront mises à disposition gratuitement en mairie, à l'office du tourisme et sur les sites internet de la commune et de l'office du tourisme. Nous souhaitons que ce projet aboutisse au début de l'été.

Si vous aimez la randonnée et souhaitez partager avec d'autres habitants en créant une association, nous sommes à votre écoute. ■

ENVIRONNEMENT

La zone humide

Il y a bientôt un an, lors de la campagne électorale, nous vous parlions de ce rêve à réaliser autour de notre étang.

Tellement d'enjeux y étaient présents.

Écologiques d'abord, dans cette volonté de protéger l'une des seules zones classées environnement sensible si près d'un centre bourg. Hydrographiques ensuite, parce que nous sommes le réceptacle de plusieurs bassins versants, en bout de vallée avant le Cher, et nous avons tous le souvenir des conséquences catastrophiques lors d'épisodes pluvieux intenses, comme les orages de 2015 et les crues de 2016.

Il y a aussi l'histoire qui s'est invitée dans les premières recherches réalisées par l'équipe rassemblée pour ce dossier autour de notre maire. L'étude du cadastre



napoléonien nous permet de retrouver les passages de l'eau, de comprendre comment les biefs avaient été imaginés pour canaliser les rivières, quelles que soient les saisons. Comment, ensuite, cette connaissance avait été perdue. Un ancien lavoir a aussi été retrouvé !

Pédagogiques, enfin. La vision de l'aménagement de la zone humide est claire pour nous : nos enfants, nos écoles, les touristes qui nous visiteront, doivent pouvoir circuler sur les six hectares et apprendre, découvrir, entendre qu'ils possèdent un trésor à protéger, un espace

de biodiversité à comprendre et expliquer. À ce jour, les travaux d'informations préliminaires de l'équipe sont terminés. Le NEC (syndicat du Nouvel Espace du Cher) prépare le cahier des charges pour l'étude hydrographique (crues, biefs, marécages et réchauffement climatique).

Un budget est d'ores et déjà voté pour lancer l'étude hydrologique qui déterminera ensuite les choix de la seconde étape, l'aménagement final.

Ensuite, bientôt, ce sera le tour des premiers devis et des recherches de subventions. Nous vous tiendrons informés ! ■

Flash sécurité

La sécurité et la protection de nos concitoyens figurent aux premiers rangs des préoccupations de vos élus.

Deux secteurs ont particulièrement retenu l'attention ces dernières semaines : la sécurité routière et la sûreté générale.

Dans le premier domaine, l'année 2020 a vu la mise en place de deux radars pédagogiques, rue du Moulin et rue du Château d'Eau. Le radar préventif n'est pas destiné à verbaliser les automobilistes. Il vise à informer les usagers d'un éventuel excès de vitesse. L'étude des relevés de ces radars fait malheureusement apparaître des comportements particulièrement inconséquents, irresponsables et dangereux. C'est ainsi qu'ont été relevées des vitesses largement supérieures aux 50 km/h autorisés en agglomération, jusqu'à 130 km/h à la sortie de Francueil vers Luzillé. Il faut savoir qu'un piéton heurté par un véhicule roulant à plus de 70 km/h n'a pratiquement aucune chance de survivre à ses blessures contre une sur deux à 50 km/h. Pour leur sécurité soyons donc respectueux des vitesses autorisées. Un excès de vitesse sur votre trajet habituel domicile travail ne vous ferait d'ailleurs gagner que quelques minutes, un gain bien maigre en balance de la vie de vos concitoyens !

Toujours dans ce domaine, la décision a été prise de mettre en place un « Stop » rue du

Château d'Eau et une étude est en cours pour la mise en peinture pérenne des passages piétons. Dans le second domaine, dès que la situation sanitaire nous permettra d'organiser une réunion publique sur ce sujet, nous vous proposerons d'étendre l'au-delà des quartiers aujourd'hui concernés, l'opération « Participation Citoyenne » en liaison avec la Gendarmerie Nationale. Dès à présent, nous vous mettons en garde contre tous démarchages suspects et inhabituels. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Tous vos renseignements seront exploités et aucun ne doit vous paraître anodin. Pour les véhicules pensez à relever leurs immatriculations, pour les personnes prenez note de leurs descriptions. Un dernier mot pour terminer sur la situation sanitaire. Si une éclaircie semble se dessiner avec l'arrivée des vaccins, c'est encore le comportement de chacun dans le respect des « gestes barrières » qui pourra assurer votre protection et la protection des autres. Si la sécurité est évidemment l'affaire des autorités, élus, gendarmerie, police, elle repose également sur l'attitude responsable de tous nos concitoyens. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour le plus grand bien de tous. ■



BRUIT - NUISANCES SONORES

Les sources du bruit

Les sources du bruit sont multiples : deux-roues, voitures, tondeuses, télévisions, musique, voisins, aboiements, etc. La solution : le civisme et le respect des autres. Oui mais voilà, ces notions ne sont malheureusement pas partagées équitablement.

» Deux-roues et autres véhicules à moteur

Les nuisances sonores générées par les deux-roues ou autres véhicules à moteur sont la conséquence soit d'un comportement incivique à l'utilisation, soit de l'utilisation de dispositifs d'échappement modifiés, dégradés ou non conformes comme les pots de compétition.

» Bruits de voisinage

On peut les faire constater à tout moment du jour et de la nuit sans être équipé d'instruments de mesure acoustique (musique, tapages...).

» Travaux de bricolage et de jardinage réglementés

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

La gêne sonore est une infraction, passible d'une amende de 68 €. (180 € après 45 jours). Les professionnels doivent interrompre leurs travaux de 20h à 7h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés. ■



STATION D'EPURATION - RESERVOIRS D'EAU POTABLE

BATIMENTS INDUSTRIELS - MAÇONNERIE

55 rue du Général de Gaulle - 41140 NOYERS S/CHER

Tél : 02.54.75.02.15 Fax : 02.54.75.18.27

e-mail : accueil@valducherbtp.fr



GUIGNARD et FILS

- MAÇONNERIE NEUF
- RENOVATIONS
- RAVALEMENT
- TAILLE DE PIERRE

Tél. 02 47 23 83 84

28 rue de l'Europe - 37150 CHISSEAUX
contact@guignardetfils.fr

www.guignardetfils-maconnerie-chisseaux.fr



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
FORGET
CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Organisations complètes d'obsèques
- Monuments, caveaux
- Contrats obsèques
- Fleurs artificielles

BLÉRÉ

1 Rue des Regains - 37150 Bléré

Tél. : 02 47 23 00 33

MONTRICHARD

12 avenue de la Gare - 41400 MONTRICHARD

Tél. : 02 54 32 29 77

forget-pompes-funebres@orange.fr

www.pf-forget.fr



SARL **Jan BUSSER & Axel PROVOST**



TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS

2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE

Axel PROVOST co-gérant

☐ 02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43

🌐 www.busser-provost.com @ busser.provost@orange.fr

CANTINE SCOLAIRE

Activités périscolaires

La pandémie a obligé à un confinement entraînant des aménagements stricts dans la cantine scolaire. Dès la reprise de mai 2020, les mesures conformes au protocole sanitaire ont été mises en place, à savoir :

- L'ajout de tables permettant, pour chacun des deux services, de laisser un rang vide entre deux rangs de tables occupées chacune par les élèves d'une même classe
- L'arrivée des élèves une classe après l'autre permettant, après lavage des mains, une installation progressive des enfants
- Si auparavant les élèves pouvaient se servir eux-mêmes, ils sont désormais servis à l'assiette

À la rentrée de septembre, malgré une augmentation du nombre d'élèves de 48 à 58 par service, ce mode de fonctionnement est maintenu jusqu'à l'apparition d'un nouveau protocole obligeant au service de l'eau et du pain à la demande puis, plus récemment, au port du masque entre les plats, mesure que les enfants, on l'imagine bien, ont un peu de mal à appliquer.

Deux élues, en charge du périscolaire, se rendent régulièrement à la cantine et continueront à le faire afin d'aider au bon respect de toutes ces nouvelles règles.



Protocole septembre 2020

La garderie scolaire du matin et du soir accueille environ 70 enfants par jour et, elle aussi, a été dans l'obligation de se conformer à la situation sanitaire stricte imposée par les circonstances que nous connaissons. Ainsi, comme pour la cantine scolaire, les élèves sont regroupés par classe pour se croiser le moins souvent possible. Là encore les contraintes imposées obligent notre personnel à la plus grande vigilance. ■

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les projets 2020/2021 des CM2

Bonjour à toutes et à tous,
Nous sommes les élèves de CM2 de l'école de Francueil. Cette année, notre école comporte 6 classes car nous avons eu une ouverture à la rentrée 2020. Les classes vont de la Grande Section au CM2, c'est une école primaire.

Notre maîtresse s'appelle Séverine Beauchauville et c'est la directrice de l'école.

Actuellement dans notre classe, nous sommes 22 et nous accueillons un élève

supplémentaire, scolarisé à l'ITTEP La Huchole, le lundi et le jeudi.

Nous avons plusieurs projets pour cette année scolaire 2020-2021.

Le premier projet sur lequel nous avons travaillé est notre participation au Parlement des enfants. Nous avons été choisis pour rédiger un projet de loi autour du thème « *L'alimentation durable et équilibrée* ». Fin janvier, nous avons envoyé notre travail à la Direction Académique. Il s'in-

titule « *Proposition de loi visant à réduire l'impact sur l'environnement des cantines scolaires en zone rurale* ». Un jury national choisira 5 propositions de loi, et invitera les écoles qui les ont rédigées à l'Assemblée Nationale pour les présenter. Jeudi 11 mars 2021, nous avons reçu la visite de M. le Député de notre circonscription, Daniel Labaronne, à qui nous avons présenté notre projet de loi. Nous espérons faire partie des finalistes.

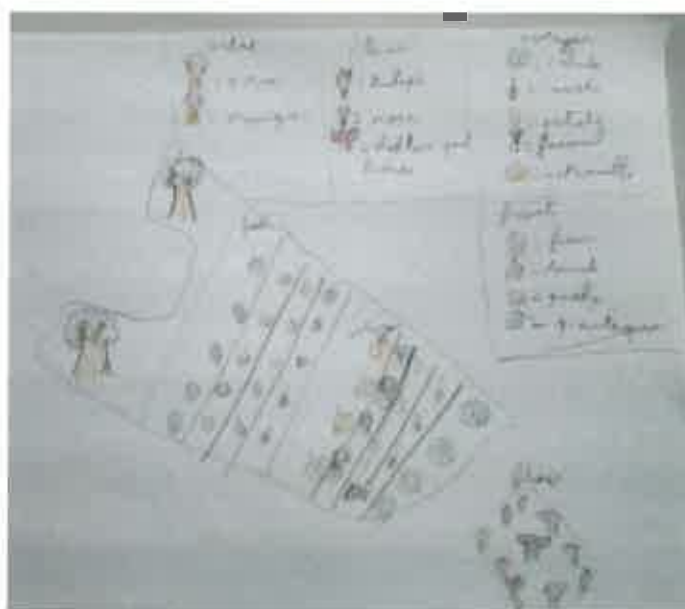
Notre deuxième projet consiste en la création d'un parcours mathématique pour faire découvrir le patrimoine de Francueil : église, puit, étang, loge de vigne... Ce parcours sera créé sur l'application « *math-citymap* », accessible avec un smartphone. Nous espérons qu'il permettra à de nombreuses personnes de découvrir notre commune en s'amusant à résoudre des problèmes de maths.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire notre article. ■

Les CM2 de Francueil



Visite de M. le Député, Daniel Labaronne, dans le cadre de la participation de la classe de CM2 au Parlement des enfants.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le jardin partagé des CM1

Nous sommes la classe de CM1 de Francueil. Nous nous sommes inscrits à un concours lié à l'éducation au développement durable. Comme nous avons pensé à faire un jardin partagé à Francueil, nous avons choisi ce thème pour effectuer notre vidéo du concours. Nous travaillons sur ce projet depuis le début de l'année scolaire. Le maire a mis à disposition un terrain situé à côté de l'école, de la mairie et de l'église.

D'abord, nous nous sommes documentés sur les différents fruits et légumes que nous voulions mettre dans notre potager. Nous avons fait le plan de notre jardin « idéal », puis, nous nous sommes mis d'accord sur le plan final. Il aura la forme de carrés potagers.

Nous sommes beaucoup aidés par les agents techniques de la commune, particulièrement par le responsable du service technique,

Sébastien. Ce dernier a pris soin de préparer tout le terrain (retourner la terre et ajouter du fumier de cheval pour enrichir la terre). Nous avons fait les premiers semis. Nous allons bientôt mettre en terre certains légumes : des pommes de terre, des petits pois par exemple.

Nous avons aussi écrit une lettre pour demander deux récupérateurs d'eau de pluie auprès de la commune.

Comme son nom l'indique, ce jardin sera partagé : cela veut dire qu'on doit s'y investir et partager les récoltes.

Cela nous tient à cœur de réaliser ce projet car la planète est en danger, il faut la protéger. Nous espérons que cela permettra de manger nos produits et donc de diminuer nos achats en magasin. ■

Les CM1 de Francueil

Le CCAS au service de tous



L'info en +

Le nouveau bureau

Comme le conseil municipal, le CCAS a été renouvelé après les élections du mois de mars 2020. Il est composé de membres élus et de bénévoles désignés par le maire à savoir :

Membres élus

- Pierre EHLINGER, Président de droit
- François BENOIST, Vice-Président
- Régis BOURACHOT
- Michèle MOLINIER
- Patricia BEGALA
- Nicole BODARD

Membres bénévoles

- Huguette BEGUIN
- Michel SEIGNOT
- Nicole EHLINGER
- Gérard SIBELLI
- Catherine SANTOYO

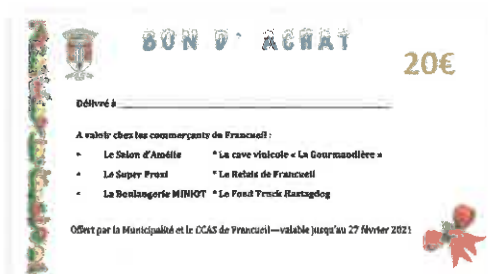


Les missions des CCAS sont diverses et variées, elles s'exercent en partie selon des critères d'interventions obligatoires, mais également par des actions d'aides facultatives. Elles répondent aux besoins sociaux des administrés mais sont aussi exercées auprès des familles Francueilloises rencontrant momentanément des difficultés. Celles-ci se déploient alors en liens avec les organismes sociaux du département ou de l'Etat.

Ainsi, le centre communal d'action sociale met en œuvre la politique sociale de la commune plus particulièrement dans les domaines de la petite enfance, des familles et des seniors avec une attention toute particulière aux personnes vulnérables. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques ou privées, notamment les services du Conseil Général. Le CCAS met en œuvre des moyens et structures de coordination et de concertation. Il peut intervenir sous forme de prestations en espèces remboursables ou non remboursables et de prestations en nature. Il peut également proposer aux habitants de la commune toute une palette de services d'aide ou d'accompagnement.

Tout au long de cette année, marquée par la crise sanitaire que nous traversons, le CCAS a exercé une vigilance auprès des personnes les plus fragiles dont l'isolement a été particulièrement accentué par les mesures de confinement. Tous les élus dans la mesure de leurs possibilités ont été mobilisés pour maintenir un contact avec les plus fragiles, les aider en leur apportant au besoin un approvisionnement et répondre aux sollicitations de ceux-ci. Au-delà des aides apportées et des actions menées comme les collectes alimentaires, cette année 2020, marquée par la crise sanitaire produite par le coronavirus, a suscité des choix exceptionnels. Cela s'est d'abord traduit, avec la participation active de l'association du Bon Accueil, par une attention et un suivi particu-

lier des personnes considérées comme fragiles ou nécessiteuses lors des confinements successifs. Le CCAS est également mobilisé lors des épisodes climatiques extrêmes que nous connaissons de plus en plus souvent. Il apporte également un soutien par des subventions à différents organismes ou associations dont l'objet est orienté vers une action sociale.



Le traditionnel repas dansant des aînés n'a pas pu être organisé du fait des mesures sanitaires contraignantes, mais nécessaires. Le CCAS a alors décidé de remplacer cette année l'animation conviviale et festive par l'octroi, à chaque habitant de la commune âgé de plus de 70 ans, d'un bon d'achat de 20 euros à utiliser auprès des commerçants de la commune. Cette opération, susceptible de toucher potentiellement 230 personnes, a été unanimement appréciée et a permis de donner un petit coup de pouce aux commerces locaux plus ou moins durement impactés par les difficultés du moment. Ces derniers ont permis à la population de Francueil et au-delà de bénéficier de tout ce qui s'est avéré nécessaire pour passer le mieux possible les mauvais moments. Pourvu que cela ne soit pas oublié lorsque les choses rentreront à nouveau dans une routine quotidienne. ■

POUR TOUTES DEMANDES OU SIGNALEMENT

L'accueil du CCAS se fait au secrétariat de la mairie.



SOLIDARITÉ

Face à la crise du Covid

Dès le 1^{er} confinement du mois de mars 2020, le maire, avec les élus disponibles, le CCAS, la secrétaire de mairie, le responsable technique et quelques bénévoles se sont mobilisés pour :

- recenser les personnes âgées, les personnes seules ou/et en difficultés physiques ou financières,
- contacter régulièrement ces personnes recensées,
- mettre en place un système de réservations et de courses pour les personnes âgées ou en difficulté par des élus, des commerçants et des bénévoles de la commune,
- mettre en place de la livraison des repas à domicile.

Avec l'aide de bénévoles, des services du département, de la communauté de communes et de l'association des maires, nous avons commandé et mis à la disposition des habitants les masques et le gel au fur et à mesure des livraisons pas toujours ponctuelles il faut bien l'avouer. Les directives désordonnées de l'Etat n'ont pas facilité le travail. Nous avons encore des masques que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie. La participation de nos commerces de proximité, boulangerie, multiservices PROXI notamment, mérite un grand coup

de chapeau. Grâce à eux, la population n'a pas eu à souffrir de la fermeture de certaines grandes surfaces.

Lors du déconfinement, et de la réouverture de l'école d'abord partielle puis complète, nous avons été dans l'obligation de réorganiser les services de restauration scolaire et de garderie pour satisfaire aux normes, parfois insensées, imposées par un règlement sanitaire hors sol. Notre personnel communal a été à la hauteur de nos attentes malgré les difficultés rencontrées. Les enseignantes, sous l'impulsion de la directrice d'école, ont-elles aussi, fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'organisation parfaites pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

C'est ainsi qu'avec l'expérience et le temps, nous avons collectivement appris à nous adapter aux multiples circonstances imposées, re-confinement plus soft, couvre-feu et ce n'est malheureusement pas terminé à l'heure où cet article est écrit.

Alors pour terminer, merci à toutes celles et tous ceux qui s'impliquent, continuons à prendre soin de nous et des autres et haut les cœurs dans l'attente des jours meilleurs qui vont bien finir par arriver. ■

Commissions communales

Les affaires financières et du budget

Patrick de FRIBERG
Valérie PAVERANI
Régis BOURACHOT
Franck PETEREAU
François BENOIST
Nathalie VAIDIE

L'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du patrimoine

Lydie SORDON
François BENOIST
Régis BOURACHOT
Jean-Louis LEVEQUE
Nathalie CHAZAL
Jean-François LEPAGE

Les affaires techniques (voirie, bâtiments, réseaux)

Régis BOURACHOT
Patrick de FRIBERG
Jean-Louis LEVEQUE
Franck PETEREAU
Bénédicte GUIGNARD
Jean-François LEPAGE

L'environnement, la qualité de vie et les sports

Jean-Louis LEVEQUE
Patricia BEGALA
Bénédicte GUIGNARD
Nathalie CHAZAL
Régis BOURACHOT
Nathalie VAIDIE

La culture, l'animation les affaires scolaires et la jeunesse

Valérie PAVERANI
Lydie SORDON
Michèle MOLINIER
François BENOIST
Nathalie CHAZAL
Nicole BODARD

La communication et les relations publiques

Patrick de FRIBERG
Franck PETEREAU
Nathalie CHAZAL
Bénédicte GUIGNARD
Lydie SORDON
Nicole BODARD

Développement économique, commerces et services

Patrick de FRIBERG
François BENOIST
Lydie SORDON
Jean-François LEPAGE
Michèle MOLINIER
Didier BISSON

ANIMATIONS

Un petit air d'optimisme

La fin de l'année 2020 nous a déjà contraints à annuler des événements festifs comme le marché de Noël, ou encore les vœux à la population. Nous étions habitués à ces occasions de se rencontrer, de faire vivre notre commune avec la convivialité qui permet une vie sociale plus harmonieuse.

La saison culturelle 2020/2021 est hélas bien triste, les événements programmés s'annulant les uns après les autres malgré tous nos efforts pour les maintenir au mieux des possibilités. C'est ainsi que le concert prévu avec l'orchestre symphonique Mus'Echo au mois de mars a été reporté d'un commun accord à une date à définir, probablement en décembre 2021. Nous rencontrerons les associations pour déterminer avec elles les manifestations qui pourront se tenir au cours de l'année, toujours en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Espérons que l'arrivée des beaux jours nous permette de retrouver peu à peu le plaisir de flâner dans une brocante, écouter un concert dans notre église ou bien boire entre amis à la Fête de la Musique, bref, tout simplement participer à nos animations préférées...

C'est ainsi que nous prenons dès maintenant des contacts pour une journée de fête en septembre 2021. De la musique, encore de la musique pour vibrer à nouveau et si



possible en plein air, nous avons un joli parc en face de la mairie.

Et puis l'APE est fin prête pour sa traditionnelle et remarquable brocante le 6 juin 2021 (en fonction des conditions sanitaires en vigueur). Un petit air d'optimisme ne peut pas faire de mal.

En attendant, nous souhaitons affirmer notre soutien aux artistes, aux associations et à tous les acteurs de la vie culturelle sur notre territoire qui ont été si brutalement impactés par cette crise sanitaire qui n'en finit pas. ■

INITIATIVE

L'activité culturelle, les manifestations et animations nous manquent. Et si nous tentions autre chose ?

En cette période compliquée, à l'initiative de l'un de nos concitoyens, nous vous avons encouragés à faire preuve d'imagination, de créativité ou tout simplement de prendre le temps de faire découvrir un talent, quel que soit le domaine : peinture, poésie, céramique, écriture, sculpture... Nous souhaitons, et nous le souhaitons toujours, présenter vos réalisations à l'ensemble des Francueillois.

Cela concerne évidemment tout le monde, enfants, jeunes et moins jeunes jusqu'à nos aînés volontaires.

Comme depuis plus d'une année nous passons de confinement en déconfinement, couvre-feu et re-confinement, il est difficile de prévoir une date pour une manifestation publique dans des conditions normales.

Aussi, si vous le voulez bien, nous pourrions prendre contact et nous rencontrer

pour voir comment valoriser votre réalisation et la présenter dans nos futurs bulletins et magazines d'informations. ■

+ NOUS ATTENDONS VOS RÉACTIONS ET SUGGESTIONS

Par téléphone : 02 47 23 91 43
ou sur le site mail : accueil-francueil@orange.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfant/loisirs

APE FRANCUEIL CHISSEAU

On compte sur vous

L'info en +

11

C'est le nombre
d'associations
francueilloises.

4 710 €

C'est le montant
des subventions
versées à
17 associations.

Comme pour le plus grand nombre, l'année 2020 a été particulière et l'Association des parents d'élèves n'a pas été épargnée. Nous avons été contraints d'annuler plusieurs manifestations telles que la randonnée, la brocante, qui remportent toujours un grand succès auprès des participants et des visiteurs, ainsi que le pot de fin d'année et la boum que nous aimons partager avec les enfants des écoles et leurs parents.

Cette année, nous devions financer le voyage scolaire pour les classes de CMI et CM2 à hauteur de 125€ par élève. Malheureusement ce dernier a dû être annulé au vu de la crise sanitaire. Pour chaque élève de CM2, nous avons offert une carte cadeau d'une valeur de 30 € à dépenser dans une librairie pour se faire plaisir avant la rentrée au collège.

Les manifestations de ce début d'année scolaire n'auront malheureusement pas lieu, les règles sanitaires étant trop contraignantes. Néanmoins, nous resterons actifs par le biais de différentes ventes tels que :

- Vente de brioches vendéennes (courant novembre)
- Vente de sapins
- Vente de bulbes de Printemps

Les ventes de brioches et de sapins ont connu un grand succès et cela a permis de financer un spectacle de Noël pour les élèves de l'école de Chisseaux.

Pour que cela puisse se réaliser, nous vous espérons nombreux lors de ces ventes. Nous aimerions pouvoir réaliser les manifestations telle que la randonnée et la brocante dans la seconde partie de l'année et espérons vous compter nombreux parmi nous.

LAPE est toujours ravie d'accueillir de nouveaux membres afin d'organiser toutes ces manifestations, pour le plaisir de tous, et ainsi pouvoir participer aux financements des cadeaux, apportés par le Père Noël, de fin d'année mais aussi aux sorties scolaires et projets pédagogiques.

Merci à tous les bénévoles, à la mairie, au comité des fêtes, aux sponsors et aux membres de l'association pour leur aide et leur présence. ■

RENSEIGNEMENTS

Adélaïde TROLLIET

06 77 94 99 67

ape.francueil.chisseaux@gmail.com

LOISIRS

Le club du bon accueil

L'année 2020, avec la crise sanitaire, est une année à oublier car l'ensemble des manifestations ont été annulées et le Club fermé presque la moitié de l'année. À ce jour, il est difficile de faire des projets car nous sommes encore sous contrainte sanitaire. Il faut toutefois prévoir un minimum de calendrier pour 2021. Sous toutes réserves :

- Rando du Vignoble,
le dimanche 5 septembre 2021.
- Repas spectacle,
le mercredi 20 octobre 2021.

En fonction de la situation sanitaire nous improviserons d'éventuelles autres animations.

Rappels des activités avec leurs horaires :

- Lundi : informatique 16h - 18h
- Mercredi :
 - Marche : 8h30 l'été / 9h l'hiver
 - Bibliothèque : 14h30 - 17h
- Jeudi : jeux de cartes 14h - 17h30
- Vendredi :
loisirs créatifs 14h - 17h30
- Samedi :
Marche : 8h30 l'été / 9h l'hiver

Le Président, Jean-Pierre LENAIN

RENSEIGNEMENTS
02 47 30 23 64



Le comité des fêtes



Les musiciens de la fête de la Saint-jean

En relisant l'article du bulletin 2020 rédigé par Jean-Louis qui nous précisait que c'était son dernier article en qualité de président du comité des fêtes, je réalise que celui que je suis entrain d'essayer de rédiger à mon tour va vous paraître bien pauvre et manquer de couleur.

Il aura fallu attendre 20 ans pour que le « bug » que nous craignons en l'an 2000 arrive jusqu'à nous et il s'appelle « COVID 19 »

En 2020, nous avons quand- même réalisé deux manifestations :

- **Le loto** : qui a été une belle réussite. Merci à Cédric pour son investissement dans la recherche des lots, qui ont fait le bonheur de nos participants.

- **Le concours de belote** : bilan beaucoup plus mitigé. Pourquoi ?

- Pas de relève dans les joueurs.
- Nous étions à 8 jours du confinement (la menace sanitaire se faisait déjà ressentir).

Après, et bien vous l'avez tous vécu comme moi... COVID 19 s'est invitée dans nos vies (sans y être vraiment conviée) et nous avons dû tous nous résigner à annuler les unes après les autres les manifestations programmées :

- Le feu de St Jean
- Le vide-jardin
- La rando nocturne, que nous souhaitions cette année prolongée par un repas partagé.

Annulations, nous privant par la même occasion du plaisir d'une année remplie de belles rencontres, de rires, de rêves et de beaux souvenirs conviviaux.

Ce serait mal me connaître de penser que j'allais terminer cet article par une note négative. Oh bien-sûr, je suis consciente que l'épreuve est loin d'être terminée et qu'il y a devant nous encore beaucoup d'incertitudes.

Le 16 octobre 2020, M. le Maire a proposé aux associations une rencontre pour établir un programme des festivités pour 2021. Le comité des fêtes a bien entendu répondu à cet appel et nous avons d'ores et déjà retenu quelques dates. Il sera plus facile d'annuler une date, que d'en programmer une au dernier moment. Je ne me fais pas d'illusions pour les 2 premières, mais gardons tous nos espoirs pour les suivantes.

J'attire votre attention sur la fête du mois de juin. Elle serait commune avec toutes les associations de Francueil qui le souhaitent. C'est un vœu de la mairie et j'y adhère totalement. Une fête où nous pourrions œuvrer ensemble et surtout apprendre à nous connaître et nous apprécier dans le respect de toutes nos différences et le tout dans le but de réunir les personnes de Francueil et de ses environs... nous sommes dans le sujet d'actualité.

L'assemblée générale n'a pas eu lieu. Le nombre restreint de personnes présentes, imposé par les mesures sanitaires, ne correspondait pas à l'objectif de la réunion qui est d'inviter le plus possible de Francueillois soucieux de l'animation de Francueil.

En attendant de vous retrouver tous au cœur de notre village dans la bonne humeur et le partage, prenez soin de vous. ■

Marie-France Bourreau

L'info en +

Agenda

- St Jean : 19 ou 26 juin à déterminer
- Vide-jardin : 3 octobre
- Rando-nocturne : 27 décembre



LA PAROISSE SAINT JACQUES DU VAL DE CHER

Au cœur du village, l'église de Francueil pointe son clocher et rythme les grands moments de la journée. Jeunes et moins jeunes, nous nous laissons bercer au son des cloches. L'église est ce lieu où ceux qui le désirent peuvent trouver calme, recueillement et y célébrer les grands moments de la vie. L'entretien de l'église qui est propriété de la commune, reste une lourde charge pour la municipalité et je ne peux que remercier tous ceux et celles qui portent ce souci.



L'église de Francueil est l'un des quatorze clochers de la paroisse et il nous faut tenir compte des autres communes pour les célébrations. Mais elle reste un lieu privilégié pour les mariages ou sépultures quand les chrétiens le demandent. En cette période de pandémie, il nous faut tenir compte des impératifs sanitaires qui nous appellent à respecter les normes de sécurité. Nous espérons que cela ne durera pas trop longtemps pour retrouver les célébrations dominicales dans chacune de nos églises de la paroisse.

Dans ce contexte, n'oublions pas les plus démunis et osons nous tendre la main afin qu'à l'approche de fêtes de fin d'année, nous puissions vivre un temps de fraternité sincère.

Abbé Bernard Bouzy,
curé de la paroisse.

À NOTER

Chapelet le mardi à 18h30
à l'église de Francueil

RENSEIGNEMENTS

Bourreau Marie-France
Pétureau Frank
Maison paroissiale de Bléré
8 rue Voltaire 37150 BLÉRE
02 47 57 91 12



CHASSE

Prolifération des sangliers et conséquences importantes

Une année s'est écoulée depuis la rédaction de mon article pour le bulletin 2020 mais, quelle triste année que nous venons de traverser.

Notre inquiétude du moment était la prolifération des sangliers avec pour conséquences, des dégâts très importants dans les cultures, des collisions régulières et fort heureusement sans gravité pour les personnes, une cinquantaine de jardins et pelouses visités et partiellement retournés dans Francueil, des sangliers qui se promenaient de nuit comme de jour dans certaines rues du bourg. La situation ne pouvait plus durer ainsi. Une discussion longue et sensible a été entamée avec l'administration du château de Chenonceau dès novembre 2019, pour trouver une solution car les sangliers avaient établi leurs quartiers dans le parc à côté de Francueil. Je tiens à remercier le Château de Chenonceaux d'avoir pris en considération nos arguments et d'avoir autorisé cette battue en collaboration avec les services de l'Etat. Organisation compliquée à mettre en place, avec un trafic routier important sur la RD976, des conditions météorologiques exécrables, la proximité de certaines habitations, des chemins très fréquentés. Merci à Monsieur le Maire de Francueil de nous avoir délivré des arrêtés de circulation interdisant l'accès à ces chemins. 4 à 5 fois par an, nous demandons ce genre d'arrêtés, non pas pour importuner les gens mais uniquement pour encadrer la zone de chasse afin d'éviter tout incident ou accident. Les consignes de sécurité et de tirs étaient strictes, cette chasse devait être exemplaire aux yeux de tous ! merci à tous les participants qui ont été irréprochables. 7 sangliers ont été prélevés ce dimanche 1^{er} mars, pour un total de 23 pendant la saison de chasse. Il était impératif de le faire sans quoi aujourd'hui, la situation serait incontrôlable. Nous restons vigilants, merci de nous tenir informés

quand les sangliers viennent jardiner sur vos pelouses. Puis, la situation sanitaire de notre pays s'est dégradée et le confinement est arrivé. Comme pour vous tous, nos activités se sont arrêtées et nos aménagements de printemps reportés. L'ouverture s'est faite en demi teinte, la météo a favorisé la précocité des récoltes. Les champs étaient nus et secs en ce début de saison. Puis ce qu'on redoutait est arrivé, une deuxième phase de confinement s'est mise en place. L'urgence sanitaire a stoppé la pratique de la chasse. Pour des raisons financières, les préfets ont autorisé la reprise de battues de régulation des espèces susceptibles de causer des dégâts sur les cultures (cervidés, chevreuils, sangliers...), car les dégâts causés par ces espèces sont entièrement financés par les chasseurs. En Indre-et-Loire, le montant des dégâts dépasse les 900 000 € en 2019/2020. Pour ce qui nous concerne, nous avons préféré attendre un peu avant de reprendre ces battues dites de régulation, beaucoup de nos membres sont à risques. Un protocole sanitaire strict a été mis en place avec déclaration des battues à la Direction Départementale des Territoires. Toutes ces mesures barrière compliquent l'organisation des chasses en groupe mais demeurent indispensables dans cette lutte. J'en terminerai en remerciant Monsieur le Maire de Francueil et ses équipes pour leur soutien et leur confiance. ■

Les chasseurs de Francueil

RENSEIGNEMENTS

Président : Sébastien Pavy

06 87 73 72 55

Vice-Présidents : Jean-Pierre Jourdain,
Sébastien Pastor - Secrétaire : Christian Bois
Trésorier : Patrick Merault

Membres : Mike Bouet, Claude Bouland,
Janick Chambon, Damien Maurice, Martial Méteau,
Ludovic Richer et Ernest Ullmann.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section de Civray-Francueil

Vous avez porté l'uniforme (gendarme, militaire de toutes les armées, policier etc...) venez nous rejoindre au sein de l'UNC. Notre but est de promouvoir le devoir de mémoire en étant présents aux cérémonies patriotiques, en incitant à leur participation les enseignants et les jeunes élèves à qui nous proposons des sorties dédiées à la mémoire et à la sensibilisation au village martyr de Maillé, en les invitant à participer aux cérémonies du 11 Novembre, 8 mai etc...

L'association sert aussi à renseigner, aider et défendre les droits de ses adhérents lors des différentes rencontres et réunions organisées en cours d'année.

*Le Président,
Jean-Pierre LENAIN*

RENSEIGNEMENTS

Siège : Mairie 1 rue des
Écoles 37150 FRANCUEIL

Président :

Jean-Pierre LENAIN
21 rue des coudraies
37150 Francueil

02 47 30 23 64

Secrétaire :

James Lefèvre
5 rue George Sand
37150 Francueil

02 47 30 29 10

Trésorier :

Serge Morillon
16 rue d'Amboise
37150 Civray-de-Touraine
02 47 23 88 13

TRIAL CLUB DE FRANCUEIL (TCF)

Une saison 2020 bien compliquée



La Covid 19 et les mesures sanitaires imposées ont naturellement déstabilisé le championnat régional et national de trial. Certaines épreuves ont été purement annulées, d'autres reportées comme celle de Francueil où la mise en place d'un protocole sanitaire strict a permis d'obtenir l'accord préfectoral. Le club a donc pu organiser son grand trial annuel le 13 septembre qui a accueilli une centaine de pilotes de motos modernes et anciennes, ainsi qu'un public particulièrement nombreux venu applaudir les belles prestations des concurrents.

Malgré un championnat écourté, les pilotes du Trial Club de Francueil se sont

bien comportés dans les diverses catégories et ont gentiment raflé plusieurs podiums régionaux. Le classement final s'établit comme suit au niveau des sociétés du club.

- Dans la catégorie reine S1: 1^{er} Thomas Francisco suivi de près de Lucas Boufflet tous les 2 du TCF.
- En catégorie Open : Paco Mollé TCF 2^e marche du podium.
- En catégorie S2 : Mario Vidulich du TCF Vainqueur .
- En catégorie S3+ : Rémy Desœuvre ce jeune Blérois fait 3^e et gagne le championnat jeune.
- En catégorie S3 : c'est Peter Farouault

qui s'adjuge la victoire finale pour sa première année de trial.

- En catégorie S4+ : 4 pilotes du club aux 5 premières places dont Yannick Ternier et Jean-Luc Gault.
- En catégorie S4 : Pas de podium final mais la belle 5^e place du régional de l'étape le Francueillois Thierry Durand pour sa première saison de trial également.

À noter que les autres pilotes du TCF terminent ce championnat dans le top ten pour la plupart ; très encourageant pour l'avenir et confirme s'il en était besoin que le travail à l'entraînement paye.

Si la pandémie se calme, nous pourrions organiser la grande compétition nationale de Francueil qui accueillera motos modernes et anciennes venues des différents coins de l'hexagone. Elle est prévue le dimanche 13 juin 2021, alors à vos agendas pour retenir cette date.

Ces belles épreuves de Francueil sont désormais bien connues et appréciées tant des compétiteurs que du public. Ce type de manifestation nécessite l'implication sans faille des bénévoles du club, des services techniques de la Mairie de Francueil, son comité des fêtes, les sponsors habituels sans qui rien ne pourrait exister. Qu'ils en soient ici remerciés. ■

Jean-Louis

RENSEIGNEMENTS

club.quomodo.com/trial-club-de-francueil

ZUMBA

Cours de ZUMBA à Francueil



Pour la 6^e année consécutive, des cours de zumba sont dispensés le lundi soir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Francueil.

Cette activité est gérée pour la 4^e année par l'association Francueil Zumba. Les cours sont dispensés par une professeure diplômée.

L'ambiance y est très conviviale, il n'y a pas besoin d'avoir de niveau minimum pour suivre les cours. Les adhérent(es) doivent être âgé(es) de 12 ans minimum. Les cours sont dispensés du mois d'octobre à la fin du mois de juin de l'année suivante, y compris durant les vacances

scolaires, sauf durant les vacances de Noël. Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre et passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur et vous faire plaisir en vous faisant du bien ! ■

RENSEIGNEMENTS

Présidente de l'Association :
Nadine DONIAS

06 79 39 06 74
nydonias@orange.fr

GYMNASTIQUE FÉMININE FRANCUEIL



La fin de saison 2019 a été marquée par l'arrêt des cours suite au protocole sanitaire et l'interdiction de faire du sport en intérieur. Nous avons tout de même pu faire une petite randonnée pour clôturer la saison.

En septembre nous avons pu reprendre l'activité avec un protocole strict validé par M. le Maire, avec le port du masque en arrivant et en partant, la distance entre chaque pratiquant et le non prêt de matériel.

Nous accueillons donc toute personne âgée de 16 à 99 ans pour suivre des cours de gymnastique, le mercredi soir de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente, en étant limitée à 20 personnes actuellement pour respecter la distanciation. L'association de gymnastique de Francueil compte 19 licenciées pour cette année 2020-2021.

Les cours sont composés d'un échauffement « cardio » (essentiellement du step et boxing), puis d'une partie de renforcement musculaire (cuisses, fessiers, bras, sans oublier les abdos !) et pour finir des étirements (avec certains mouvements inspirés du yoga), le tout est agrémenté de musique et de bonne humeur...

Aucun niveau de départ n'est requis pour débiter.

Au jour d'aujourd'hui l'activité est de nouveau à l'arrêt et nous espérons pouvoir reprendre rapidement.

LE BUREAU EST COMPOSÉ :

Annie GUIGNARD présidente
- **Cindy LOUAIL-ZENSS** secrétaire - **Chantale COUTURIER** trésorière - coach : **Caroline CHERY**

DÉFI HUMANITAIRE

Madagazelle 2021

Nous sommes deux Tourangelles et vivons à Francueil. Tous les mercredis, nous nous entraînons avec l'Association Francueil By Trail, qu'il pleuve, qu'il vente ou bien qu'il neige ! Notre entraîneur ne rigole pas !

Entourées quasi exclusivement par la gente masculine, nous avons décidé de participer à une course exclusivement féminine !

Et c'est donc sous l'égide de l'Association Terres de Loire Animation que nous participons à l'édition 2021 de la « Madagazelle », une course et une action de solidarité scolaire 100 % féminine qui se déroulera du 7 au 18 juillet 2021.

Cet événement allie défi sportif et action humanitaire scolaire. Cette course à pied a lieu à Madagascar et se découpe en 6 étapes quotidiennes de 10/12 km. À chaque arrivée d'étapes dans un village, une action scolaire de solidarité est organisée en collaboration avec une école, nous y distribuerons, en effet, des fournitures qui permettront à des centaines d'enfants de couvrir une scolarité complète. Nous organiserons à cet effet une collecte de fournitures scolaires au Printemps, en partenariat avec l'école. En parallèle de notre démarche, nous travaillerons toute l'année avec l'école de Francueil sur un projet pédagogique que nous présenterons aux écoliers Malgaches.

COURSE

Francueil by Trail

Comme toutes les associations, nous avons été touchés par ces confinements successifs. Plus possible de se retrouver le mercredi soir pour s'entraîner ensemble !

Plus possible de participer à des trails car la plupart des courses sont annulées ou différées ! Nous avons quand même la chance de pouvoir continuer à courir !

Individuellement, c'est vrai ! Dans un périmètre de 1 km, c'est vrai !

Mais nous pouvons pratiquer notre activité. Et nous sommes déjà tournés vers le deconfinement, qui pour Francueil by Trail signifie :
- se retrouver la semaine pour courir ensemble,
- s'inscrire à un trail et enfin porter un dossard,
- accompagner nos 2 gazelles, Amélie et Séverine, qui participent en juillet 2021 à la



Notre projet est soutenu activement par la mairie de Francueil, néanmoins, nous avons besoin de vous ! En effet, vous pouvez nous apporter votre appui financier si vous le souhaitez et ainsi faire en sorte que ce projet se réalise. Nous mettons à disposition de tous une cagnotte participative sur le site « leetchi » mais vous pouvez aussi nous transmettre votre contribution directement à la Mairie, à la boulangerie ou bien au Salon d'Amélie. Une petite boîte vous y attendra ! Votre participation est bien sûr très libre et chaque contribution est une pierre à l'édifice. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières. » ■ (Antoine Furetière)

Séverine Lebreton et Amélie Gaumé



Madagazelle, événement féminin sportif et solidaire.

Donc, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas ! ■

CCBVC

» Élections

Parallèlement aux élections municipales de mars 2020, les conseillers communautaires ont été élus pour siéger à la Communauté de Communes Bléré-Val-de-Cher, à savoir : Pierre Ehlinger, Valérie Paverani et Jean-François Lepage qui a remplacé Pascal Offre démissionnaire.

Le 16 juillet 2020, Vincent Louault est élu Président de la communauté de communes et Pierre Ehlinger est élu Vice-président chargé des finances et du patrimoine intercommunal.

En même temps que la réalisation de son Projet de Territoire, la communauté de communes opte pour cette nouvelle identité visuelle.

AUTOUR DE CHENONCEAUX



» Eau/assainissement

Au 1^{er} janvier 2020, le transfert des compétences eau/assainissement vers la Communauté de Communes est devenu effectif. En cas de besoin c'est donc à cet établissement public qu'il faudra vous adresser. La facturation se fera désormais de manière groupée (1 seule facture pour les deux services) et permettra le règlement par mensualités.

» Ramassage et le traitement des déchets ménagers

La Communauté de Communes va communiquer sur le sujet sous peu et nous aurons l'occasion d'y revenir lors d'un prochain Francueil Info. Il faut s'attendre à une augmentation significative de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) dès 2021.

» L'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Elle se déroule du 29 mars au 29 avril 2021. L'ensemble des habitants de la Communauté de Communes a ainsi l'occasion de rencontrer les commissaires enquêteurs soit au siège de la CCBVC, soit dans les différentes mairies.

» Les 3 principales manifestations de cette année

Évidemment tributaires de la situation sanitaire

- 20^e anniversaire de la création de la Communauté de Communes,
- Passage du Tour de France notamment à La Croix-en-Touraine, Civray, Chenonceau, Chisseaux.
- Jour de Cher avec ses multiples animations.

Le programme culturel est à votre disposition à la com.com et dans les mairies.

TERRITOIRE

Nos ambitions pour le territoire en 4 axes :



» AXE 1 : ÉCONOMIE-TOURISME

Objectif - Accompagner nos entreprises

Objectif - Accueillir de nouvelles entreprises

Objectif - Développer les longs séjours touristiques

Objectif - Soutenir les circuits courts



» AXE 2 : CADRE DE VIE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Objectif - Améliorer et diversifier les logements existants et à venir

Objectif - Accompagner la transition énergétique et environnementale

Objectif - Déployer des actions culturelles et sportives pour tous



» AXE 3 : COHÉRENCE TERRITORIALE

Objectif - Favoriser l'accès aux services pour notre population

Objectif - Développer les relations Mairies / Communauté de communes

Objectif - Favoriser et diversifier l'accès à la santé

Objectif - Poursuivre l'attractivité de la politique petite enfance, enfance, jeunesse



» AXE 4 : MOBILITÉS-

DEPLACEMENTS-CONNEXIONS

Objectif - Identifier les pratiques existantes et besoins du territoire

Objectif - Coordonner et connecter tous les modes de déplacement pour les habitants

Objectif - Assurer une continuité des modes de déplacements doux

Objectif - Innover et proposer de nouvelles offres de mobilité

Horaires d'ouverture des déchetteries

Hiver 01/10 au 31/03	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14 à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Été 01/04 au 30/09	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 18h	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14 à 18h	9h à 12h - 14h à 18h

NOUVEL ESPACE DU CHER

Les actions en faveur des rivières

Le NEC s'est en effet engagé dans un programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques.

Les actions prévues de 2020 à 2022 représentent plus de 3,5 millions d'euros, et la séquence suivante, jusqu'en 2026 devrait être comparable.

Ce projet est formalisé par un « Contrat territorial » avec les co-financeurs que sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire et le Département de Loir-et-Cher.

Sur le Cher, les projets concernent surtout la continuité écologique, le NEC continuant par ailleurs à gérer la rivière au quotidien, sur les secteurs délégués par l'Etat.

Pour les affluents, si des travaux sont prévus, il s'agit d'abord d'acquiescer de la connaissance et d'élaborer les projets d'actions détaillées.

En plus de la gestion habituelle des barrages et des berges, le NEC continue ses efforts en faveur des ouvrages de navigation : les portes de l'écluse de Chisseaux, construites il y a plus de 30 ans et bien trop usées, ont été remplacées. Les nouvelles portes pour l'écluse de La Croix sont déjà en construction. Les collectivités membres du NEC ont fait le choix



d'augmenter nettement leur participation, et donc le budget du NEC, pour mener à bien ces actions en faveur des rivières et des milieux aquatiques. 2020 fut aussi l'année de renouvellement du Conseil du NEC, M. Paoletti devenant le Président de l'assemblée.

Cette solidarité entre les territoires portera rapidement ses fruits. Et elle va même être amplifiée, le NEC prévoyant d'augmenter son périmètre d'action sur le Cher dès 2021.

RESEIGNEMENTS

Nouvel Espace du Cher
39 rue Gambetta
37150 Bléré
02 47 30 81 08
contact@le-nec.fr

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire SIEIL

Les principales activités du SIEIL :

La distribution de l'électricité en Indre-et-Loire pour 271 communes (sauf Tours)

Le SIEIL est propriétaire de 15 500 km de réseau électrique de basse tension et haute tension. Le SIEIL a confié l'exploitation de ce réseau au concessionnaire Enedis. EDF.

La longueur du réseau électrique de Francueil basse tension est de 19 034 mètres dont 4 097 mètres en souterrain sur cette longueur totale 3 261 mètres sont encore en câble aérien nu, ils sont en voie de disparition d'où l'opération en cours au Temple (prévue en 2020) les pylônes et les câbles nus sont en cours de remplacement au lieu-dit Le Temple coût de l'opération : 27 000 €. Le nombre d'usagers est de 713, la consommation totale sur une année est d'environ 6 079 179 kWh.

L'éclairage public

Le SIEIL gère l'éclairage public pour le compte de près de 188 communes et 4 communautés de communes en Indre et Loire soient près de 45 050 points lumineux. Le SIEIL gère la maintenance des points lumineux suivant des tarifs fixés lors des Comités Syndicaux, mais la commune garde la main sur le choix des zones des travaux ainsi que sur le choix du matériel installé. Il joue aussi un rôle de conseil pour optimiser les investissements et lisser les dépenses grâce à un plan pluriannuel d'investissement.

La gestion de l'éclairage de la commune de Francueil est confiée au SIEIL suivant les conditions citées ci-dessus.

Le réseau éclairage public a une longueur de 16,2 km, le nombre de points lumineux est de 293 réparti sur 16 armoires. Le parc est en bon état suite à une opération de rénovation sur une

durée de 4 ans pour un montant de 40 000 € à la charge de la Commune.

Un service public gaz

Le SIEIL gère la distribution publique de gaz naturel et/ou de propane pour plus de 110 communes en Indre-et-Loire. Le SIEIL confie l'exploitation des concessions de distribution de gaz combustibles en délégation de service public (DSP). La société qui a la délégation à Francueil est la Sorégies. Le réseau de Francueil est un réseau local en gaz propane à partir d'un site de stockage avec citernes. La longueur du réseau en 2019 était de 1 423 mètres le nombre de clients actifs 23 pour 27 coffrets installés.

L'année 2020 a vu l'extension du réseau Rue Charles de Gaulle et la desserte des 16 nouvelles constructions de Juchepies. Une enquête est en cours pour un éventuel raccordement au réseau de la rue Saint Vincent et la rue des Coudraies.

Un service d'information géographique (SIG)

Le SIG regroupe l'ensemble des ressources humaines, les logiciels et des équipements, ainsi que les processus qui permettent de recueillir, exploiter et analyser tout le type de données géolocalisées pour contribuer à une meilleure connaissance du territoire et répondre aux obligations d'information sur la donnée publique.

Modulo

Le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. La commune a mis en place une borne de ce type sur le parking de la crèche.

CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE Touraine sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2^e mardi du mois à la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher 39 rue Gambetta 37150 Bléré.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Indre-et-Loire « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7)

RESEIGNEMENTS

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au

02 47 23 58 63

Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)

TOURISME

Découvrir son territoire et rayonner autour de Chenonceaux

L'Office de tourisme vous accueille et vous propose ses services, à Bléré et Chenonceaux. Ouvert toute l'année, vous pourrez profiter des services tels que :

- la vente de billets à tarif réduit pour les plus grands sites de la région : Château de Chenonceau, Château de Chambord, Zoo-Parc de Beauval, Clos Lucé...
- les cartes touristiques, les itinéraires et boucles vélo et de randonnées pédestres disponibles sur le territoire...
- tous les flyers et brochures des attractions connues comme les plus insolites de Touraine, disponibles gratuitement.
- NOUVEAUTÉ : en 2021, la boutique s'agrandit et propose désormais un large choix de souvenirs et de produits artisanaux tels que des savons de la marque locale « Naturayl », des cartes postales, magnets et portes-clés aux couleurs de la Vallée du Cher désignés par la marque So Chic So Graphic...

Les conseillers et conseillères en séjour vous accueillent avec plaisir toute l'année du lundi au samedi (le dimanche en été) de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 (ou 18h30 selon saison, en continu à Chenonceaux) et sur les bords du Cher entre Chisseaux et Bléré, avec le triporteur.



RENSEIGNEMENTS

OFFICE DE TOURISME
AUTOUR DE CHENONCEAUX VALLEE DU CHER
Les bureaux :
• Chenonceaux : 1 rue du Docteur Bretonneau
• Bléré : 8 rue Jean-Jacques Rousseau
Accès PMR

02 47 23 94 45 (Chenonceaux)
02 47 57 93 00 (Bléré)
Mail : contact@autourdechenonceaux.fr
Site : www.autourdechenonceaux.fr
Facebook : [facebook.com/autourdechenonceaux](https://www.facebook.com/autourdechenonceaux)
Instagram : [instagram.com/autourdechenonceaux](https://www.instagram.com/autourdechenonceaux)

CAMPING MOULIN FORT

Le Camping du Moulin Fort est un équipement d'accueil touristique privé situé sur le territoire de la commune de Francueil, à l'amont du franchissement du Cher par la D80.

C'est un beau camping familial au bord du Cher à quelques pas du château de Chenonceau. Des emplacements pour tous les goûts, ensoleillés, ombragés, au bord de la rivière. L'accueil y est chaleureux, l'équipe aimable et dynamique.

Il y a des animations pour enfants, et des soirées en haute saison. C'est un coin idéal pour visiter les châteaux de la Loire.

Ce sont près de 140 emplacements qui reçoivent en année normale environ 10 000 campeurs.

Mais laissons la parole aux propriétaires en cette année 2020 particulièrement perturbée : « Lorsque le camping a pu ouvrir, nous étions contents d'accueillir nos habitués ainsi que des nouveaux campeurs et notre petite équipe a bien travaillé pour établir un équilibre juste entre les nouvelles mesures sanitaires et l'ambiance vacances. Néanmoins, nous étions contents de fermer nos portes à la fin de la saison – nous avons réussi à tenir l'été sans crises majeures – et notre gratitude, comme d'habitude, à notre équipe pour leur engagement et soutien. Comme plusieurs d'entre vous, nous essayons de profiter du moment présent, de chercher le positif dans chaque situation et, au moins d'un œil, nous visons un futur plus joyeux pour tous ! »



LES DATES À RETENIR EN 2021

Retrouver les événements sur l'agenda du site internet www.francueil.fr

JUIN

Dimanche 06

BROCANTE

APE
Salle polyvalente

Dimanche 13

CHAMPIONNAT LIGUE

TRIAL Club de Francueil

Dimanche 20

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Salle polyvalente

Dimanche 27

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Salle polyvalente

JUILLET

Jeudi 01

TOUR DE FRANCE

Vendredi 02

20^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA CCBVC

Samedi 17

JOUR DE CHER

CCBVC

Dimanche 25

CYCL'EAU TRÉSOR DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE À VÉLO

SEPTEMBRE

Dimanche 05

RANDONNÉE

Bon Accueil

Date à définir

ANIMATIONS FESTIVES

Mairie de Francueil

OCTOBRE

Samedi 16

REPAS CCAS

Mairie

Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 27

CONCERT MUS'ECHO

Mairie
Église

DÉCEMBRE

Samedi 04

MARCHÉ DE NOËL

Mairie
Salle polyvalente

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

A Fleur d'eau
Artisan Fleuriste
Toutes compositions florales



5, place Brittonneau
41400 Saint-Georges-sur-Cher
02 54 32 40 04

STORISTES DE FRANCE
Stores Fenêtres Volets
www.storistes-de-france.com

DELAUNAY STORES



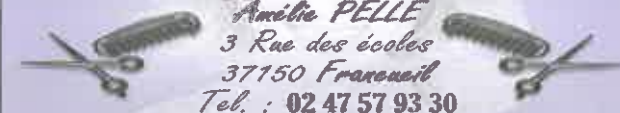
Face au camping BLÉRÉ **02 47 30 24 30**

 **Les Ateliers du Shiatsu et des Arts Martiaux**
François LOBERT
Praticien Shiatsu diplômé ARTEC
Professeur d'Arts Martiaux D.E.

Tél. 02 47 23 80 76 - 06 27 76 78 53
shiatsu.flobert@gmail.com
www.ateliers-francois-lobert.fr
Cabinet : 9, rue George Sand - 37150 Francueil

**Pour votre bien-être et votre santé,
ayez le réflexe "prévention" par le Shiatsu**

LE SALON D'AMÉLIE
Coiffure Mixte
Amélie PELLÉ
3 Rue des écoles
37150 Francueil
Tél. : 02 47 57 93 30
salon.amelie@free.fr



Intermarché

 **5 AVENUE DU 11 NOVEMBRE**
37150 BLERE

leDRIVE
Intermarché



www.ledriveintermarche.com



Sébastien PASTOR

**COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - RAMONAGE**

- NEUF ET RÉNOVATION -

02 47 30 35 91

06 72 80 63 10

sebastien_pastor@outlook.fr

9, rue du Moulin Neuf
37150 FRANCUEIL

Pour vos déplacements personnels,
professionnels, touristiques ou
médicaux (conventionné CPAM)

Châtaillon **M&M**

06 32 09 75 85

VERNAT
Travaux Publics
Groupe **VERNAT**
AGENCE **TOURAINNE-BERRY**

37600
LOCHES
☎ **02 47 59 64 16**
accueil@vernattp-gv.com

*Partenaire pour un
avenir durable*

BOUCHERIE - CHARCUTERIE ARTISANALE ORGANISATEUR DE RÉCEPTIONS Buffets - Plats à emporter Viandes locales et de qualité	LE PONT DES GOURMETS ARTISAN BOUCHER
SUR VOS MARCHÉS Mercredi : Blois - Pontlevoy Jedi : Selles sur Cher Vendredi : Montrichard - Amboise Samedi : Blois Dimanche : Amboise ou au LABORATOIRE →	Chassenet 41110 POUILLÉ 02 54 32 64 61 06 87 41 09 47 (Jerôme Parry) lepontdesgourmets@orange.fr OUVERT LE VENDREDI DE 16h à 18h30

S.A.R.L. CHOINIÈRE
Francis MAUPOUET

**ELECTRICITE
GENERALE**
 legrand

**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

**Energie Nouvelle
Pompe à Chaleur
Climatisation
Solaire**

Tél. 02 54 32 59 15 - Fax 02 54 32 66 44
Port. 06 74 21 54 72 - E-mail: choiniere.sarl@wanadoo.fr
8, Z.A. des Raimbaudières - **41400 ST-GEORGES S/CHER**

Avilia
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION

06 66 67 68 33

- DÉPANNAGE
- INSTALLATION
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- POMPE À CHALEUR
- RECHERCHE DE FUITES

Naissances extérieures (14)

11 Février	Mia LE POLLOZEC
5 mars	Kara BRUNELLI
26 mars	Adèle HADDAD
13 août	Jules BEAUVAIS
27 août	Antonin MAZALEYRAT
11 septembre	Éliot CARTEREAU MARLY
16 octobre	Charlie DEPLAGNE
4 novembre	Aaron MARSAIS
25 novembre	Théophile VIGNAUD
22 décembre	Elise PORTEBŒUF

Mariage (4)

15 août	Laurent AUTEBERT et Laure BIGOT
03 octobre	Gilbert CHAOUAT et Béatrice JAVELLE
31 décembre	Jessy GERIN et Adeline ERRARD

Décès (4)

2 janvier	Nicole LASSAIGNE
-----------	------------------

Décès hors commune (10)

3 janvier	Denise GARNIER
7 janvier	Michèle LEMETTRE
29 février	Jackie GAILLARD
22 octobre	Patrick BOURGEOIS
24 novembre	Marcelle BABIN
17 décembre	Roger BOURREAU

Le nombre entre parenthèses indique le nombre effectif de naissances, mariages... mais ne figurent dans la liste que ceux pour qui nous avons l'accord de parution.

Par ailleurs, **vous pouvez nous signaler une adoption** qui, bien que ne donnant pas lieu à un acte d'état civil en mairie, s'apparente à une naissance.

Nous ne publions, sauf avis contraire de la famille, que les décès parus dans la presse et ayant fait l'objet d'une information en mairie.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs.



Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes www.service-public.fr

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ☐ Découvrir ce qu'est la JDC
- ☐ Télécharger votre convocation
- ☐ Changer la date de votre JDC
- ☐ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ☐ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.



Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers

09 70 84 51 51

Lundi au jeudi 09h à 11h30 – 13h15 à 16h00 Vendredi : 09h à 12h – 13h15 à 15h30



ctrn-angers.jdc-icc@intradef.gouv.fr

Pas d'accueil public



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans

Je m'inscris en quelques clics

Je m'informe de A à Z



Armées Jeunesse



@armees.jeunesse

Sarl RELAIS DES CARRIERES
Garage CRUCHET

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
REPARATIONS TOUTES MARQUES

VENTE VEHICULES OCCASIONS
MULTI MARQUES



24h/24

STATION LAVAGE

TOTAL
wash

4, Route de Vierzon - D976
41400 St Georges-sur-Cher
relaisdescarrieres@wanadoo.fr
02 54 32 41 66

ALLIANCE
FUNÉRAIRE
DE TOURAINE

L'art de vous accompagner
avec **bienveillance**.

» COURTOIS

Bléré • **02 47 57 93 71**



Boulangerie - Pâtisserie

Miniot

9, rue des Ecoles
37150 FRANCUEIL
02 47 79 18 83

Anne-Sophie et Romaric Miniot
Ouvert tous les jours, sauf le mercredi

Gr
La Gourmandière

Venez découvrir nos vins



24, rue de Chenonceaux - 37150 FRANCUEIL

Tél. 02 47 23 91 22

info@vignerons-gourmandiere.com

du lundi après-midi au samedi 9h-12h / 14h-18h

LES PROFESSIONNELS SONT TRAVAILLEURS POUR LA SANTE A CONSOMMER AVEC MODERATION



LES PROFESSIONNELS.IMMO
INGA & DAMIEN

VIGNAUD

Conseillers Immobilier

id.vignaud@lesprofessionnels.immo

07 69 27 23 29

Secteur Francueil et alentours

Un couple pour votre projet immobilier



DÉCORATION - BRICOLAGE - JARDINAGE

MATERIAUX - ANIMALERIE

Livraisons



BRICO **MARCHÉ**

37150 BLERE - 02 47 23 54 24 Bricomarché (Bléré)



FACILITY
PROCESS

PRESTATAIRE INFORMATIQUE BLÉRÉ

- DÉPANNAGE À DOMICILE
- INTERVENTION À DISTANCE
- RÉPARATION EN ATELIER

SI
services à
la personne

Z.A. Saint Julien
6 rue Cdt Jacques-Yves Cousteau
37150 BLÉRÉ
Tél. 02 46 65 59 62 - Fax. 02 46 65 59 67
SASU 880 775 849 RCS TOURS

BESOIN D'ASSISTANCE ?

06 33 40 25 54

support@facilityprocess.com

www.facilityprocess.com



VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland

• ANIMALERIE • SPA • SALONS DE JARDIN, BARBECUES

Service livraison et montage à domicile

Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardineriedeblere.com



Tél. 02 47 57 96 01